



# Le Briolin

30

Bulletin municipal de la vie Brioline

Décembre 2020



# Sommaire

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

■ Éditorial .....	3
■ Comptes de gestion 2019/2020 .....	4
■ Le nouveau conseil municipal .....	7
■ Les commissions.....	8
■ Le Plan local d'urbanisme .....	9
■ Principaux travaux en 2019 et 2020 .....	12
■ Le CCAS revient .....	13
■ La vie des écoles.....	14
■ Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.....	19
■ État civil.....	20
■ Environnement .....	21

Tous les jeunes filles et garçons doivent, entre la date de leur 16 ans et la fin du troisième mois suivant, se faire recenser à la mairie de leur domicile.

MAIRIE : 91150 BRIERES-LES-SCELLES

Téléphone : 01 64 94 11 08

Télécopie : 01 64 94 02 00

Directeur de la Publication :  
Michel ROULAND

Conseiller Chargé de l'Information  
et de la Communication :  
Francis TEYCHINÉ

Maquette PAO & Impression :  
MAGDAZ IMPRESSIONS  
www.magdaz.fr

Tirage : 500 exemplaires

**JDC**  
**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT  
16  
ANS!**  
**PENSEZ AU  
RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français,  
filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation  
à la Journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**  
1 - Créez votre compte sur [www.aeservice-public.fr](http://www.aeservice-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement  
est possible dans votre commune.  
2 - Remettez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,  
situés sur «Recensement, JDC et service national»,  
ou dans la zone «Recherche» (page «recensement».)  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Remettez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

DEFENSE  
GOUV.FR



Chers Briolines et Briolins

Année particulièrement compliquée pour beaucoup d'entre nous. Il est à craindre que de nombreux commerces et entreprises fermeront leurs portes dans les mois futurs, ils n'auront pas réussi à survivre au virus qui nous menace chaque jour depuis bientôt un an. Les restaurants, les bars et bien d'autres activités seront fermés jusqu'en janvier 2021, comment pourront-ils tenir quand les charges et les loyers eux ne sont pas confinés ?

Comme vous avez pu le constater, le traditionnel repas des anciens de cette année n'a pu avoir lieu pour ces mêmes raisons. Pour compenser, avec l'équipe du CCAS, nous nous sommes mis d'accord pour venir en aide aux commerçants de notre agglomération. La communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne, nous proposait une initiative à laquelle nous nous avons adhésés immédiatement.

Distribuer des colis à chacun ne nous aurait peut-être pas permis de satisfaire tout le monde. L'équipe a pensé qu'offrir des chèques cadeaux utilisables chez de nombreux commerçants et restaurateurs des 37 communes de l'Agglomération permettrait aux anciens de se faire un petit plaisir là où ils le souhaiteront, de se laisser aller à une petite gourmandise dans notre restaurant « le Petit Brières » par exemple, d'aller se faire une beauté chez notre esthéticienne, « Belle et Zen » installée sur notre commune.

Ce principe de chèque cadeau relancera, je l'espère, un peu d'activité sur notre région. Je rappelle que ces chèques ne seront utilisables que chez les petits commerçants, là où vous n'allez peut-être pas souvent mais où vous trouverez ce dont vous avez besoin, une petite chose utile, un petit plaisir, un petit instant de bonheur.

Espérons que 2021 sera une année où le virus sera arrêté par la vaccination, que l'activité reprendra ses droits. Il faudra vite oublier cette année-là, qui aura été une année désastreuse pour les finances de l'état, ne nous inquiétons pas Bercy saura penser à nous le moment venu.

Je souhaite de tout cœur, que nous puissions retrouver tous, une vie plus normale en 2021, afin d'oublier au plus vite cette année 2020.  
Prenez soin de vous et de vos proches.

**Michel ROULAND**



Monsieur le Maire  
et le Conseil municipal de Brières-les-Scellés,  
vous souhaitent  
de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Les conditions sanitaires actuelles nous obligent  
à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux.

Prenez soin de vous  
ainsi que de vos proches.





Le 09 juin 2020, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte de gestion, le compte administratif 2019 ainsi que le budget 2020 proposé par la commission des finances.

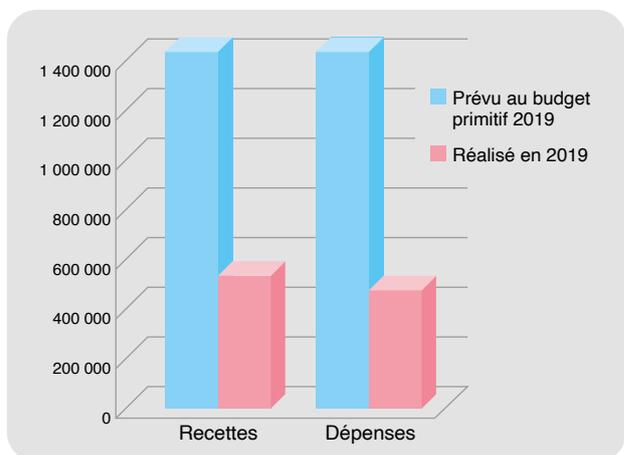
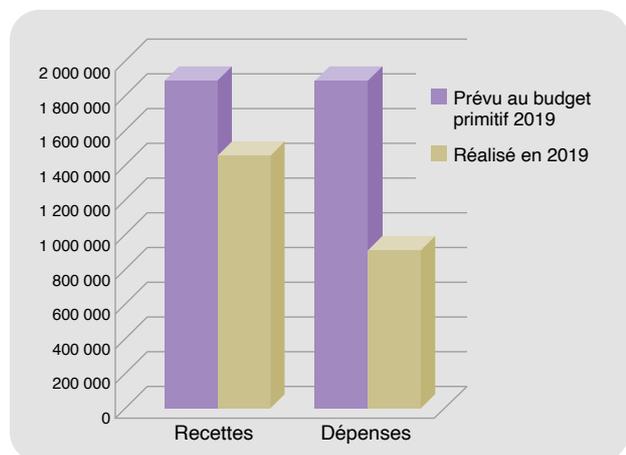
■ **Le compte de gestion** est un document élaboré par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif présenté par le Maire.

■ **Le compte administratif** d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs. Ce document est présenté et voté une fois par le Conseil municipal

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

	FONCTIONNEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2019	1 830 658	1 830 658
Réalisé en 2019	1 406 714	866 661
Soit un excédent de		540 053
Plus l'excédent reporté 2018		509 608
<b>Soit un excédent de</b>	<b>1 049 661</b>	

	INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2018	1 401 218	1 401 218
Réalisé en 2018	494 259	452 434
Soit un excédent de		41 825
Plus l'excédent reporté 2018		326 695
<b>Soit un excédent de</b>	<b>368 520</b>	



### Quelques réalisations en 2019

- **Ecoles** : Changement de baies vitrées.
- **Acquisition de matériel** : Voiture « La Brioline » pour aide à la personne, tondeuse
- **Parc de la Faisanderie** : Construction d'une charreterie, installation de jeux.
- **Appartement communal** : Réfection d'un appartement rue des Ruelles
- **Salle Polyvalente** : Installation projecteur, changement des chaises.
- **Mairie** : Aménagement d'une pièce à l'étage en bureau, changement des chaises dans la salle du conseil.
- **Voirie** : Revêtement chemin des Hauts Grenots, places de stationnement rue Charles De Gaulle
- **Eglise** : Réfection du toit de la sacristie.

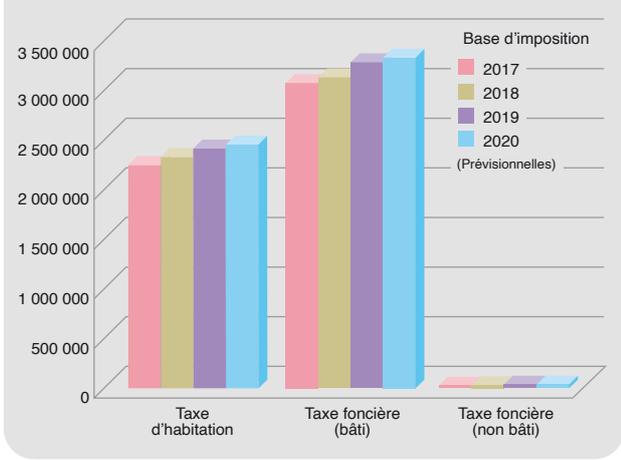
### Affectation des résultats

<b>Report Investissement sur BP 2020 (Dépenses)</b> Montants reportés qui permettent de payer en investissement avant le vote du BP	- 472 475,00
<b>Excédent Investissement CA 2019 (Recettes) :</b>	<b>368 520,32</b>
<b>RÉSULTAT</b> : A prendre sur la section Fonctionnement	<b>- 103 954,68</b>
<b>Excédent de Fonctionnement CA 2019</b>	<b>1 049 661,06</b>
Besoin de la section Investissement :	- 103 954,68
<b>RÉSULTAT</b> : A affecter en Fonctionnement et Investissement	<b>945 706,38</b>
<b>Investissement</b>	<b>103 954,68 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>945 706,38 €</b>

# ÉTAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

## Progression des bases d'imposition en €

	2017	2018	2019	prévisionnelles 2020
Habitation	2 119 087	2 230 818	2 296 657	2 335 000
Foncier bâti	2 951 974	3 081 687	3 165 512	3 206 000
Foncier non bâti	42 181	43 011	44 093	44 100



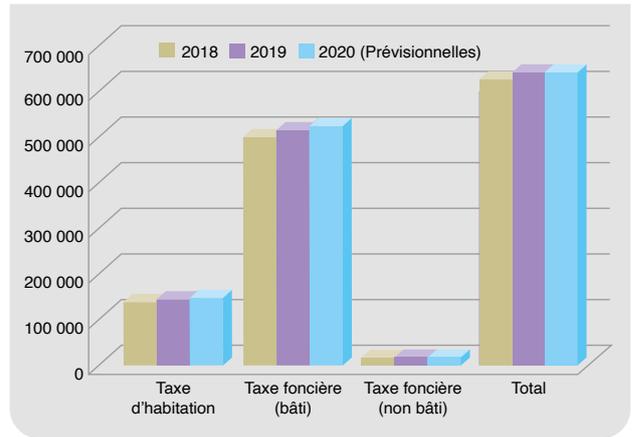
En raison de ce début d'année très particulier avec la COVID, la commission finances a proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

## RESSOURCES FISCALES

### Progression des Produits à taux constants

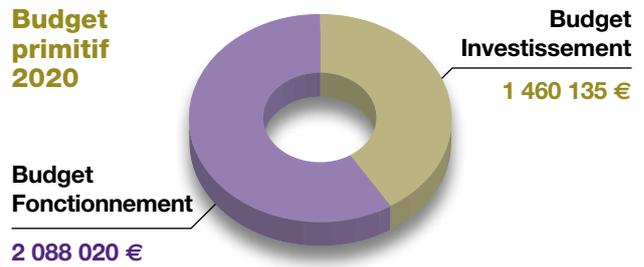
	Taux	2018	2019	prévisionnelles 2020
Habitation	4,73 %	105 518	108 459	*
Foncier bâti	15,49 %	477 353	489 174	496 609
Foncier non bâti	39,31 %	16 908	17 257	17 336
<b>Total</b>		<b>599 779</b>	<b>614 890</b>	<b>513 945</b>

\*Taxes d'habitation : pas de vote de taux. Compensation du montant de 110 446 € en TH (article 74835)



## BUDGET : QU'EST-CE QUE LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?

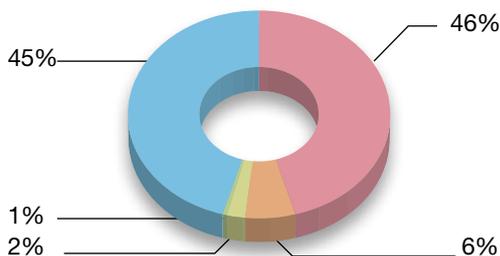
Le budget est un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Il est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité. Il se présente en deux parties : une section de fonctionnement pour les actions liées à l'activité quotidienne de la collectivité, une section d'investissements pour des actions plus ou moins lourdes qui enrichissent le patrimoine de la collectivité.



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

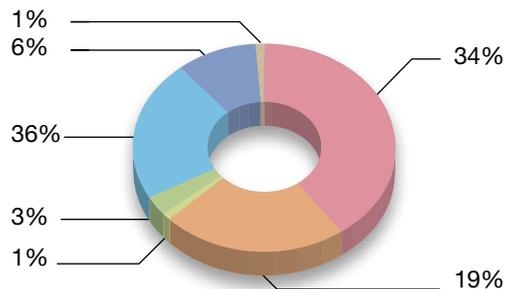
### 1. Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	951 460 €
Dotations, subventions	127 813 €
Autres produits	48 041 €
Produits de gestion courante	15 000 €
Montant prévisionnel	1 142 314 €
Excédent antérieur reporté	945 706 €
<b>Recettes</b>	<b>2 088 020 €</b>



### 2. Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	713 100 €
Charges de personnel et frais ass.	404 500 €
Atténuation de produits (Fonds solid.)	14 040 €
Dépenses imprévues	60 000 €
Virement à la section d'investissement	757 960 €
Opérations d'ordre de transfert / Autres charges de gestion courante	126 970 €
Charges financières / exceptionnelles	11 450 €
<b>Dépenses</b>	<b>2 088 020 €</b>

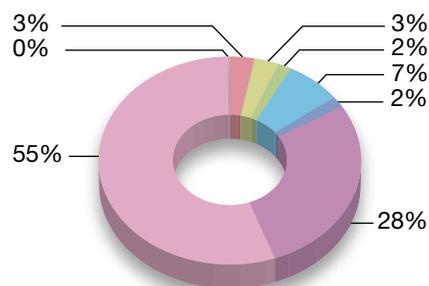




	Report 2019	Budget 2020	Crédits ouverts
Opérations Financières	0 €	47 500 €	47 500 €
Acquisitions diverses de matériel, outil, mobilier	0 €	545 €	545 €
Réfection école	3 250 €	40 430 €	43 680 €
Rénovation et réaménagement de la mairie	0 €	23 900 €	29 900 €
Aménagement du parc de loisirs	40 200 €	61 005 €	101 205 €
Autres travaux communaux	17 000 €	8 700 €	25 700 €
Aménagement (Descroix) Ferme Fortifiée	292 025 €	116 200 €	408 225 €
Aménagement de voirie	120 000 €	686 680 €	806 680 €
Eglise	0 €	2 700 €	2 700 €
<b>Total</b>	<b>472 475 €</b>	<b>987 660 €</b>	<b>1 460 135 €</b>

### Quelques exemples d'investissements prévus en 2020

- Changement de baies vitrées, stores, vidéo projecteur (école élémentaire)
- Réfection du chemin dans le parc de la Faisanderie, installation d'une pompe de relevage.
- Rénovation de la petite maison de la ferme fortifiée.
- Extension Colombarium.
- Réfection du sol, aménagement d'étagères (bureau à l'étage de la mairie)
- Vidéo protection
- Aménagement d'un plateau ralentisseur.

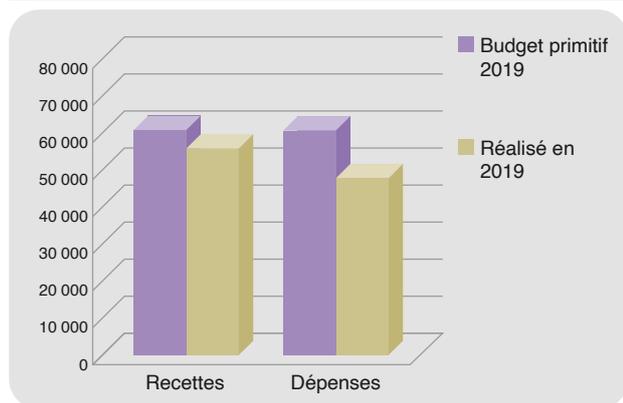


## ASSAINISSEMENT

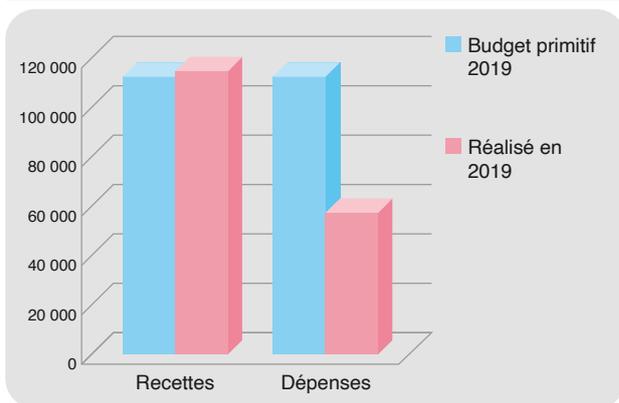
Les comptes sont présentés en deux sections :

- « **Exploitation** » qui regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement (contrat d'exploitation et entretien des réseaux eaux et assainissements).
- « **Investissement** » qui a vocation à préparer l'avenir (prévision des travaux éventuels de mise en conformité ou d'extension de nos réseaux.)

	EXPLOITATION	
	Recettes	Dépenses
Budget primitif 2019	59 622 €	59 622 €
Réalisé en 2019	54 822 €	46 441 €
<b>Soit un excédent de</b>		<b>8 382 €</b>



	INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
Budget primitif 2019	108 121 €	108 121 €
Réalisé en 2019	112 434 €	56 152 €
<b>Soit un excédent de</b>		<b>56 281 €</b>



RÉSULTAT CUMULÉ	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'Exploitation	46 441 €	54 832 €	8 392 €
Section d'Investissement	56 152 €	112 434 €	56 281 €
<b>TOTAL</b>	<b>102 593 €</b>	<b>167 266 €</b>	<b>64 673 €</b>

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune n'établit plus de budget. Les comptes sont transmis à la CAESE (Communauté d'Agglomération Etampois Sud-Essonnes) qui a la compétence « Eau et Assainissement ».

# > Le nouveau conseil municipal



**Michel ROULAND**  
Maire

## Permanences du Maire

**Le Maire** : Les mardis et vendredis de 16H30 à 19h00, les samedis matins de 10H00 à 11H30

## Permanences des Adjoints :

Adjointe CCAS, vie scolaire - Adjoint urbanisme - Adjointe finances :

Les mardis et vendredis de 16H30 à 19H00

Adjoint communication :

Les mardis et vendredis de 16H30 à 19H00 et les samedis matin de 10H00 à 11H00



**Gisèle STROSCHINSKI**  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
CCAS, vie scolaire  
07 60 01 00 24  
ccas@mairie-brieres.com



**Jean Noël CORNILLAULT**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Urbanisme, travaux  
06 62 37 63 30  
urbanisme@mairie-brieres.com



**Raymonde CONAN**  
3<sup>ème</sup> adjointe  
Finances  
finances@mairie-brieres.com



**Francis TEYCHINÉ**  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
Communication, location salles  
07 60 01 00 65  
communication@mairie-brieres.com



**Sylvie JOUARD**  
Conseillère déléguée



**Stéphane KRAFFE**



**Patricia LOQUET**



**Philippe LE GRAËT**



**Nadia RIGONDAUD**



**Jean Claude MICHAUT**



**Magalie FRECHOU**



**Stéphane JACOB**



**Laëtitia DECREAENE**



**Erwan BRICQUIR**



## COMMISSIONS COMMUNALES

### CCAS (Commission Communale d'Action Sociale)

- Gisèle STROSCHINSKI
  - Patricia LOQUET
  - Sylvie JOUARD
  - Erwan BRICQUIR
- Extérieurs (bénévoles) :
- Robert MAIN
  - Viviane MAIN
  - Chantal MICHAUT
  - Françoise LAHAYE

### Travaux - Bâtiments et voirie - Urbanisme

- Jean-Noël CORNILLAULT
- Philippe LE GRAËT
- Erwan BRICQUIR
- Stéphane JACOB
- Jean-Claude MICHAUT
- Stéphane KRAFFE
- Sylvie JOUARD
- Raymonde CONAN
- Gisèle STROSCHINSKI
- Francis TEYCHINÉ

### Vie scolaire et cantine

- Gisèle STROSCHINSKI
- Raymonde CONAN
- Magalie FRECHOU
- Sylvie JOUARD

### Finances

- Raymonde CONAN
- Gisèle STROSCHINSKI
- Jean-Noël CORNILLAULT
- Francis TEYCHINÉ
- Stéphane KRAFFE
- Nadia RIGONDAUD
- Magalie FRECHOU

### Sport - Loisirs - Culture, Associations - Jeunesse

- Francis TEYCHINÉ
- Laëtitia DECRAENE
- Sylvie JOUARD
- Nadia RIGONDAUD

### Environnement - Cadre de vie - Espaces verts

- Stéphane JACOB
- Francis TEYCHINÉ
- Philippe LE GRAËT
- Jean-Claude MICHAUT
- Jean-Noël CORNILLAULT

### Transport - Sécurité routière

- Francis TEYCHINÉ
- Stéphane KRAFFE
- Philippe LE GRAËT
- Patricia LOQUET

### Communication

- Francis TEYCHINÉ
- Raymonde CONAN
- Gisèle STROSCHINSKI
- Jean-Noël CORNILLAULT
- Laëtitia DECRAENE
- Sylvie JOUARD

### Appels d'offres

- Titulaires :
- Jean-Claude MICHAUT
  - Jean-Noël CORNILLAULT
  - Patricia LOQUET
- Suppléants :
- Nadia RIGONDAUD
  - Philippe LE GRAËT
  - Stéphane JACOB

### Correspondant défense

- Jean-Noël CORNILLAULT

### Salle polyvalente, Salle de la Faisanderie

- Francis TEYCHINÉ
- Michel ROULAND

### COMMISSION ÉLECTORALE

- Jean-Claude MICHAUT

### CAESE communauté d'agglomération de l'Étamais sud-essonne

- Titulaire : Michel ROULAND
- Suppléante : Raymonde CONAN

L'activité des membres du Conseil ne se limite pas aux simples réunions du Conseil Municipal. En effet chaque conseiller peut en fonction de ses compétences participer à différentes commissions, organe essentiel d'échange et de travail sur de multiples sujets et dossiers de la vie communale ou intercommunale.

# > Le plan local d'urbanisme (PLU)



Le plan local d'urbanisme (P.L.U) est l'un des instruments de l'urbanisme de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, modifiée principalement par la loi Urbanisme et Habitat du 2 Juillet 2003 et par la loi ALUR du 24 Mars 2014.



Dans le respect des objectifs du développement durable, l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme vise à atteindre les objectifs suivants :

■ L'équilibre entre :

- Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales,
- Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux,
- Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels,
- La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables,
- Les besoins en matière de mobilité,

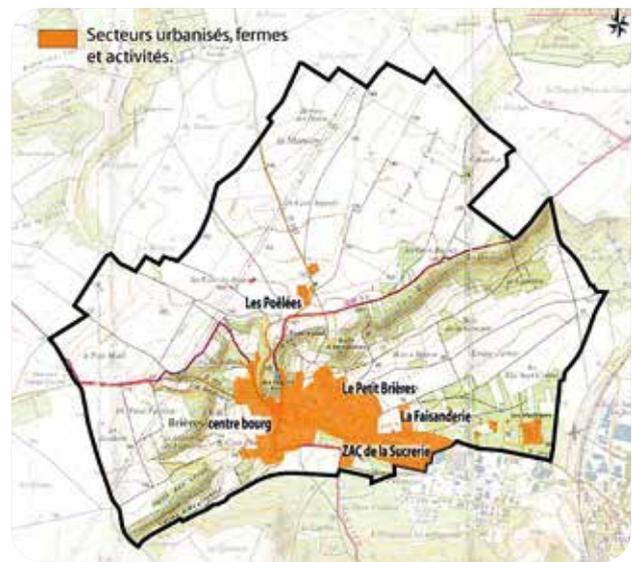
- La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville,
- La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat,
- La sécurité et la salubrité publiques,
- La prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature,
- La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques,
- La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement.

**Par délibération du Conseil Municipal du 10 mai 2016, le conseil municipal de Brières-les-Scellés a décidé de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) en vue notamment de mettre en œuvre la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain - S.R.U.  
Approbation de ce nouveau PLU par le Conseil Municipal en séance du 23 janvier 2020.**



## La population communale et ses évolutions

Le territoire communal de Brières-les-Scellés couvre une superficie de 865 hectares, soit 8,65 Km<sup>2</sup>. Avec une population de 1207 habitants en 2015, la densité moyenne y est de 139 habitants / Km<sup>2</sup>. La densité de population dans la commune est près de 5 fois moins importante que la densité moyenne du département. Les espaces agricoles et naturels sont largement dominants avec seulement 7 % d'espaces artificialisés.



### Évolution démographique

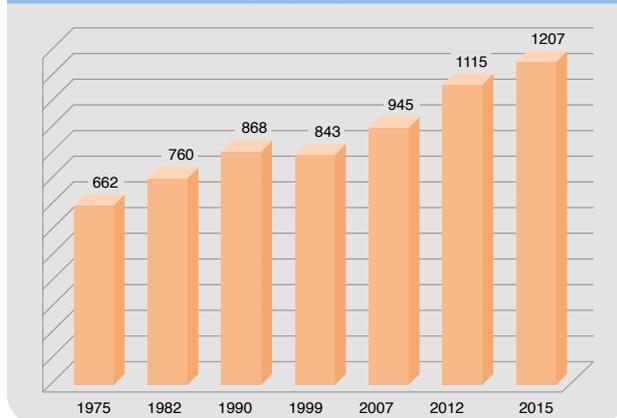
Nombre d'habitants en 2015	Poids de la population communale dans la CAESE en 2015	Variation annuelle moyenne de la population en % (2010-2015)	Taux d'évolution de la population (2007-2015)
1 207	2,2 %	+ 3,3 %	+ 0,28 %

Lors de la période 1990 à 1999, la population a diminué passant de 868 à 843 habitants, représentant un rythme d'évolution annuel moyen de -0,3 % par an. Mais depuis 1999, la population connaît un fort regain lié à la production de nouveaux logements : la population a augmenté de 364

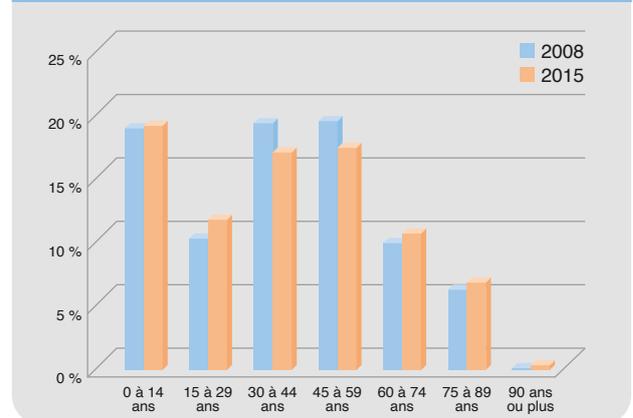
habitants sur la période 1999-2015, avec une accélération récente de l'arrivée de nouvelles populations :

- +1,8 % par an entre 1999 et 2010,
- +3,3 % par an entre 2010 et 2015.

### Évolution démographique de 1975 à 2015



### Évolution de la répartition de la population par âge entre 2008 et 2015



## Évolution des logements

En 2015, la commune compte 473 logements dont 93,3 % de résidences principales. La commune a presque doublé son parc de logement en 33 ans passant de 258 logements en 1982 à 473 logements en 2015. La croissance du parc résidentiel est liée à la réalisation d'opérations im-

portantes. Le taux d'évolution du parc étant de + 47 % depuis 1999, soit une moyenne d'une quinzaine par an. En dehors de cette « exception », les rythmes d'évolution des résidences principales est plutôt d'environ 5 à 6 nouveaux logements par an.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENT

	1990	1999	2010	2015
Nombre total de logements	328	320	394	473
Évolution annuelle moyenne	+ 2 à 3 logements supplémentaires	+ 5 à 6 logements supplémentaires	+ 15 logements supplémentaires	

**Logements sociaux :** La commune de Brières-les-Scellés n'est pas soumise à l'obligation de production de logements sociaux au titre de l'article 55 de la loi SRU.





Afin de limiter les rejets d'eaux pluviales dans les réseaux collectifs, nous avons procédé à la création de puisards d'infiltration pour la salle polyvalente, les écoles ainsi que l'église.



Nous avons amélioré les conditions d'accueil et d'utilisation de la salle polyvalente, pour des réunions ou spectacles, par l'installation de projecteurs LED pour l'éclairage de la scène ainsi qu'un vidéo projecteur et un nouvel écran.



Dans le cadre de la préservation du patrimoine de la commune, nous avons refait la toiture de la sacristie de l'église.



Amélioration de la sécurité des piétons et limitation de la vitesse rue du Cochet. Un plateau ralentisseur a été créé avec déplacement du passage piéton sur celui-ci.

Les marches permettant l'accès au parking de l'église, vont être remplacées par une rampe pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite ainsi que les parents avec une poussette.



Rénovation complète de la voirie et création de trottoirs chemin d'Etréchy, entre la rue de la Vallée et le chemin des Grenots.

Parc de la Faisanderie, une pompe de relevage a été installée pour améliorer le fonctionnement du tout à l'égout.

### Pour l'année 2021, des travaux sont programmés ou à l'étude

- Réfection des voies de circulation dans le parc de Brières, changement de 200 mètres de clôture du parc coté route d'Etampes.
- Installation de caméras à chaque entrée du village pour améliorer la sécurité des Briolins, ce dispositif est étudié en collaboration avec les services de Police et soumis à autorisation de la CNIL ainsi que la Préfecture. Cette installation nécessite l'aménagement d'un local dédié pour accueillir les terminaux de visionnage et d'enregistrement, cet espace devra être sécurisé, avec un accès aux images limité aux seules personnes habilitées.
- Rénovation maisonnette de la ferme fortifiée.
- Poursuite des changements des menuiseries de l'école.



Suite aux élections en mars 2020 de la nouvelle équipe municipale, voici la composition actuelle de la commission CCAS de votre commune : Monsieur le Maire, président, Mesdames Gisèle STROSCHINSKI, Sylvie JOUARD, Patricia ARPINO, Monsieur Erwan BRICQUIR, élus. Mesdames Chantal MICHAUT, Françoise LAHAYE, Viviane MAIN, Monsieur Robert MAIN, bénévoles.

Une petite photo pour présenter les nouveaux venus. Malheureusement, nous n'avons pas eu encore l'occasion de vous les faire rencontrer.

En effet, face à l'évolution épidémique et aux renforcements successifs des mesures de lutte contre la circulation du virus, toutes les manifestations festives du CCAS ont été annulées. Pas de belote, pas de repas spectacle d'avril, pas de sortie en septembre et pas de repas des Anciens. Beaucoup de « pas » en cette période de confinement et de respect des gestes barrières.

Face à cette fin d'année difficile, la Communauté d'Agglomération Etampoise Sud-Essonnes (CAESE) a initié une opération spéciale « 100 000 € chèques cadeaux » en vue de remercier le personnel médical et paramédical. Ces chèques sont destinés à être consommés dans les commerces locaux des 37 communes de la CAESE.

Certaines communes dont la commune de Brières-les-Scellés ont sollicité la CAESE sur la possibilité d'étendre cette initiative et de commander ces chèques cadeaux pour des bénéficiaires autres que le personnel soignant. Dans la dynamique impulsée par cette demande, la CAESE propose aux 37 communes la possibilité de bénéficier, au travers de la gestion déléguée de la FNCV, de la commande groupée de « chèques cadeaux commerce de proximité » afin d'étendre cette formule aux commerçants de la CAESE.

Le repas des Anciens de fin d'année ne pouvant se réaliser, Monsieur le Maire a fait part de cette initiative à la commission CCAS qui a approuvé le fait d'en faire bénéficier tous nos Anciens de plus de 65 ans, décision adoptée à l'unanimité par le conseil municipal lors sa séance du samedi 07 novembre 2020.



De gauche à droite, Mme Chantal MICHAUT, Mme Françoise LAHAYE, Mme Viviane MAIN, Mr Robert MAIN

Achetés par la Municipalité à la CAESE, ces chèques seront offerts aux Briolins de plus de 65 ans en main propre par des membres du CCAS dans le courant du mois de décembre. Une liste des commerçants participants à cette formule sera alors remise aux bénéficiaires.

Nous espérons que ces chèques vous permettront d'agrémenter vos fêtes de fin d'année tout en faisant « une bonne action » auprès de nos commerçants en grande difficulté.

A bientôt, nous l'espérons, pour reprendre nos rencontres festives. Prenez bien soin de vous et de vos proches.



## Le Tarot, un jeu associé à un bon moment de convivialité

Comme beaucoup d'autres, le club du Tarot a dû suspendre, durant cette année 2020 ses soirées récréatives, nous privant de ces moments de partage.



A ce jour il ne nous est pas possible de vous préciser une date de reprise, mais nous espérons pouvoir très vite vous retrouver autour de la table de jeu. Jeunes, moins jeunes, femmes, hommes. Vous êtes les bienvenus.

Joueurs ayant envi de gagner, mais sachant perdre également, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Deux fois par mois les « taroteurs » se retrouvent à la salle des fêtes de Brières afin de disputer 20 parties de tarot.

A la mi-temps un apéritif dinatoire est partagé suivi d'un dessert. Le tarot débute à 17h30 et se termine aux environs de 22h30. Venez passer un bon moment.

Nous vous attendons.

## Spectacles de fin d'année

Début juin, les élèves de CM1-CM2 ont offert deux représentations de leur spectacle « Valensteyn le Terrible » au petit théâtre d'Etampes. Fable futuriste créée par les enfants eux-mêmes et mis en scène avec l'aide d'une chorégraphe, ils ont sensibilisé les spectateurs au respect de la planète et remporté un vrai succès ! Bravo à eux !



Pour la seconde année consécutive, nous sommes allés rejoindre la chorale du collège J. E. Guettard pour un spectacle commun. Le 21 juin, jour de la Fête de la Musique, une cinquantaine de nos élèves, de la GS au CM2, sont ainsi venus chanter, seuls et avec les collégiens, lors des portes ouvertes.

Et le dernier samedi de juin, les élèves de l'école ont pu montrer aux parents et à leur famille tout le travail réalisé dans l'année pendant les répétitions de notre chorale d'école et lors des activités de classe. Un super spectacle sur le thème de l'eau et de la santé avec des chants, des danses, du Taï Chi... et des familles ravies !

## Lecture et partage

Depuis quelques semaines, une boîte à livres est à votre disposition sur le parking à l'arrière de la Mairie.

Si le confinement a été difficile à vivre pour nombre d'entre nous, il a aussi permis à certain de consacrer un peu de temps, à la fabrication et à la mise en place de cette petite armoire, où chacun peut venir à loisir déposer ou emprunter un ou plusieurs livres.

Installée depuis environ un mois, nous pouvons aujourd'hui être satisfaits, car



de nombreux Briolins viennent la faire vivre très régulièrement et partager leur passion de la lecture avec d'autres.

Afin de pérenniser cette boîte, nous voulons vous rappeler quelques règles simples : Pas de journaux ni de revues, uniquement des livres ou des bandes dessinées. En effet les plus jeunes peuvent aussi avoir envie de faire découvrir à leurs copains leur intérêt pour ce style d'œuvres.

Alors bonne lecture à toutes et à tous.

FT



En juin dernier, le comité de pilotage éco-école a choisi le thème du climat pour cette année 2019-2020. Et pour bien démarrer cette nouvelle thématique, tout le monde s'est retrouvé pour un dress code aux couleurs du ciel ! Tous ensemble, nous allons travailler à mieux comprendre ce qu'est le climat et comment nous pouvons tous agir pour réduire notre empreinte carbone et éviter d'accélérer le réchauffement climatique.



## Le bal d'Halloween .....

Lundi 04 novembre, les enfants de maternelle ont organisé leur traditionnel bal d'Halloween : la reprise de l'école s'est donc faite dans la joie et la bonne humeur !

Vêtus de leur plus beau costume, les enfants ont dansé, chanté et partagé de bons moments avec leurs camarades des « grandes classes ».

Nous nous sommes régalés de douceurs diaboliquement bonnes apportées par les parents !



## La rentrée en musique

**Lundi 02 septembre, toute l'école a fait sa rentrée en musique !**

Portée conjointement par les ministères en charge de l'éducation nationale et de la culture, « la rentrée en musique » permet de développer la pratique musicale collective.

Toute l'école s'est donc réunie afin de partager ce moment convivial et musical. Au programme : présentation des chants du spectacle de l'an dernier aux nouveaux élèves, jeux de rythmes... et pour finir... Un super blind test musical !

Ainsi l'équipe des enfants, constituée de tous les élèves, a affronté l'équipe des adultes dans un blind test des « hits » de l'été. Après un match serré, l'équipe des adultes a dû s'incliner : victoire des enfants !



Comme chaque année, nos élèves ont pu finaliser le cycle vélo par une après-midi sportive et citoyenne de novembre dernier. Les élèves de GS et de CP ont évolué sur un parcours au sein de l'école avec plein de panneaux de signalisation routière, croisements, piétons et autres simulations de la vie réelle dans nos rues.

Pendant ce temps, les élèves du CE1 au CM2, évoluaient dans toute la commune, voire même un peu au-delà, sur des parcours définis et avec des questionnaires de sécurité routière : signalisation routière, bons comportements, se déplacer parmi les autres véhicules, se déplacer en groupe...



Merci à tous les parents bénévoles qui ont répondu présents pour encadrer les jeunes et grâce à qui ce temps fort a été, une nouvelle fois, une réussite.

Nous profitons de cet article pour rappeler à nos anciens élèves que le casque n'est pas un accessoire pour le cycliste et qu'il est, bien souvent, votre seule protection en cas d'accident...

Ainsi, le casque réduit-il le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, les blessures mineures de 31% et les blessures au visage de 28%. Une étude confirme d'ailleurs le risque de lésions neurologiques chez l'enfant de 6 ans non casqué.

A plus de 10km/h, 98% d'entre eux risquent au moins une perte de connaissance.

Avec un casque, ce taux descend à 0,1% (chiffres sécurité routière). De plus, depuis 2017, le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans est une obligation de par la Loi.

Une mesure coercitive, passible d'une amende de 90 euros. Alors... tous casqués sur le vélo !





## > Spectacle de Noël

Vendredi 20 décembre, tous les enfants de l'école ont assisté à un spectacle à la salle polyvalente. La compagnie « Compas Austral » nous a présenté un spectacle scientifique sur le thème de l'effet de serre.

Nous avons partagé ce moment de complicité, de rire et de connaissance tous ensemble : grâce à nous la cousine Mancpad'air a adopté un comportement écocitoyen ! Ce spectacle très interactif a fait l'unanimité auprès des petits comme des grands !



## Un printemps confiné mais une école « à distance » vivante et appréciée !

Le 13 mars dernier, événement historique, toutes les écoles de France et de Navarre fermaient leurs portes pour cause de « pandémie Covid-19 ». S'en suivirent 2 mois de confinement pour tous nos élèves... une période inédite où chacun a dû s'adapter du mieux possible.



Après une poignée de jours, bien nécessaires aux enseignants pour mettre en place et utiliser des outils numériques fiables, c'était parti !

Mails quotidiens, site de l'école, utilisations d'applications numériques existantes ou mises en place par l'Éducation Nationale, temps d'échanges vidéos pour les plus jeunes ou cours en visio pour les plus grands, capsules vidéos créées puis mises en ligne sur Youtube, appels téléphoniques, mise à disposition d'ouvrages, d'activités et de cours en format « papier » dans une salle de l'école... nombreuses ont été les solutions trouvées et exploitées par l'équipe enseignante pour conserver le lien avec toutes les familles et offrir les meilleures solutions possibles pour que chaque élève puisse poursuivre ses apprentissages depuis chez lui.

Et grâce au relais et au soutien des parents, nous sommes fiers d'avoir réussi ensemble à relever le défi et de permettre à 98% de nos élèves de garder contact avec son école... garder le contact pour travailler « seul » à la maison mais aussi pour continuer de vivre des temps forts collectifs au travers des défis artistiques, sportifs ou scientifiques d'école.

Mais l'école n'était pas complètement fermée puisqu'une permanence téléphonique quotidienne était mise en place ainsi qu'un indispensable accueil des enfants des familles à professions prioritaires (soignants) pour les jours où cela était nécessaire.

Puis, vint le temps du dé-confinement avec le retour progressif des élèves à l'école à partir du 12 mai. D'abord, 2 jours par semaine, les niveaux « prioritaires » (GS, CP et CM2) ainsi que leurs frères et sœurs puis, à partir du 2 juin, tous les élèves des familles qui le souhaitaient.

Et enfin, à partir du 22 juin, tous les élèves étaient invités à revenir tous les jours pour finir l'année ensemble presque « normalement ». Et avec 95% des élèves présents, là aussi, on peut se féliciter de la bonne coopération des familles, de la mairie et de l'équipe pédagogique !



Alors, un grand merci et un grand bravo à tous les acteurs locaux (équipe pédagogique, parents, élèves et mairie) pour avoir accompagné et organisé au mieux cette période si particulière !



« J'étais triste de ne pas pouvoir voir mes amis en vrai. » *\_Layann*

« Au début j'étais pas très contente mais ensuite j'étais plutôt contente parce que apprendre à la maison c'était souvent amusant. » *\_ Tracy*

« C'était très long ! » *\_ Amandine*

« Ça a été une période difficile pour tout le monde mais enrichissante pour mon travail. »  
- *Mme Desbots*

## 10 ans de labels !

Le mois de juin 2020 a vu l'école se faire remettre le label international « éco-école » pour la 10ème année consécutive !

L'Éducation Nationale lui a également renouvelé son label E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable), au niveau 3 (le plus élevé), pour les 3 ans à venir.



Défi 2020-2021 ? Finaliser le travail 2019-2020 sur le climat, inachevé du fait du printemps « confiné » puis développer le thème de l'alimentation au travers de multiples actions de classes et d'école et de notre jardin d'école.



## 1<sup>er</sup> septembre 2020

Avec un protocole sanitaire allégé mais néanmoins protecteur, nous voici repartis pour une nouvelle année scolaire !

Bien contents de nous retrouver tous ensemble dans l'enceinte de l'école et de laisser ainsi derrière nous ce printemps si particulier. Il faut maintenant reprendre des habitudes de travail souvent un peu mises à mal par cette autre organisation du travail que fut l'école à la maison. Mais gageons que cette année qui démarre verra nos élèves revenir à leur meilleur niveau !

Et pour ne pas perdre ce qui fait notre école, nous avons démarré par une rentrée en musique festive où, pour la première fois depuis 3 ans, les adultes, derrière leur masque, ont réussi à battre les élèves au « blind test » des chansons de l'été ! ^\_^  
Bonne année scolaire à tous !

# > Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle



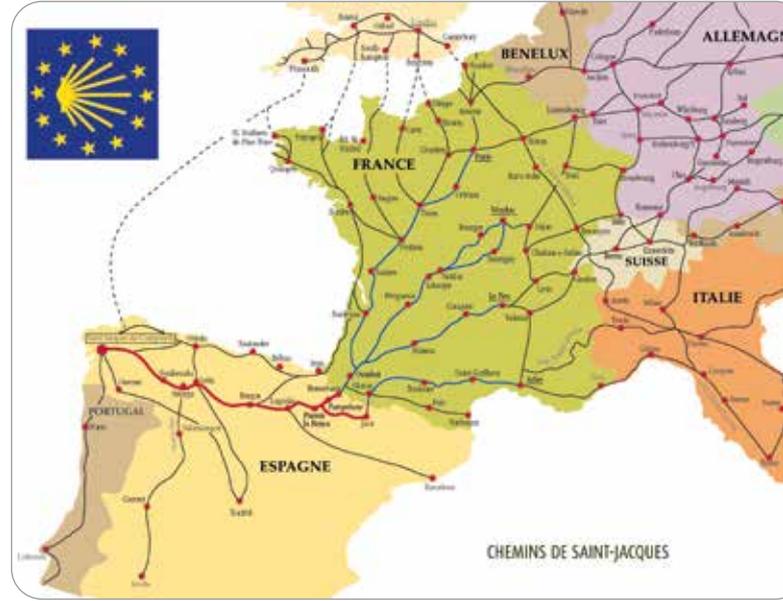
Vous avez sûrement déjà croisé des marcheurs, seuls ou à plusieurs, en ville ou sur les chemins, chargés de gros sacs sur le dos avec souvent une coquille accrochée. Ce sont les pèlerins de Compostelle. Ils ne parlent pas toujours notre langue. Ils arrivent d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, du Nord ou de Paris. Ils sont sur **la voie de Paris-Tours en direction de Compostelle**, ils suivent un chemin, le plus direct possible, loin des grandes routes. Point important pour ne pas rallonger les kilomètres « aller dans la bonne direction ». Pour les pèlerins qui n'utilisent pas la navigation par GPS, un balisage et un guide permettent de faire sa route tranquillement.



L'association Compostelle 2000 intervenant sur la région parisienne travaille pour un tracé plus rapide associant GR, PR et autres solutions de chemins publics à baliser avec l'accord des communes. Ainsi, entre Chauffour-les-Etréchy et Les Poêlées, le GR suit un joli chemin mais un peu long pour l'étape d'Arpajon à Etampes (plus de 25km). Un raccourci d'1,6 km par les chemins ruraux à travers champs est la solution acceptée par les communes concernées, dont Brières-Les-Scellés. À Brières-Les-Scellés le GR655, marqué par les petites balises à bandes rouges et blanches, les conduit vers Etampes. La ville d'Etampes et la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonnes (CAESE) ont procédé, en juillet 2019, au balisage du chemin de Compostelle dans la Cité royale. L'installation s'est faite en présence des membres de Compostelle 2000.



Le 1<sup>er</sup> clou en bronze, frappé de la coquille (symbole des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle) a été fixé devant la plaque d'information du Patrimoine de la gare du Centre-Ville, les 27 autres jalonnent la rue Saint-Croix, l'Hôtel Anne-de-Pisseleu, l'Hôtel-de-Ville, la rue Saint-Antoine, la place Saint-Gilles... jusqu'à la Villa Bressaut, aux portes du quartier du Petit-Saint Mars. Après avoir traversé la Ville d'Etampes du Nord au Sud, vous pourrez poursuivre votre pèlerinage en empruntant la voie



Manfred Zentgraf, Volkach, Germany, CC BY-SA 3.0

romaine à travers la plaine céréalière. Puis, longer le cours de la Juine et profiter des ombrages jusqu'à Méréville où se trouvent également des clous au sol. Les bons marcheurs pourront poursuivre leur route au sud ou passer par Angerville, pour aller vers le Loiret.

Le chemin est « très physique ». Il faut aligner les kilomètres tous les jours (en rythme de croisière entre 20 et 30 km par jour selon les personnes) durant des semaines, quel que soit le temps, sans compter les kilos du sac. Si vous prenez goût à cette randonnée jacquaire, sachez qu'il y a de la marche à faire avant d'arriver à destination. Le chemin de Compostelle fait près de 1800 kms au départ de La Tour Saint-Jacques.



Il existe plusieurs routes. Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle sont classés « premier itinéraire culturel européen » depuis 1987. Cette reconnaissance met en valeur une ancienne tradition de pèlerinage à partir de nombreux pays européens.



Pour aller loin, le dicton dit qu'il faut ménager sa monture : manger, boire beaucoup, se reposer, sans compter les « arrêts techniques », c'est-à-dire trouver du ravitaillement, de l'eau, des toilettes, des hébergements.



## Qu'est-ce qu'un gîte pèlerin

Un hébergement plus ou moins sobre offrant un couchage, douche et toilette, parfois un coin cuisine pour se préparer un repas. Il est tenu par des bénévoles ce qui explique une participation souvent minime. Vous ne pourrez y être admis que si vous avez votre carnet, le « **Crédencial** » prouvant votre qualité de pèlerin.

## Le Crédencial

Délivré souvent par une association Jacquaire, il est votre laissez-passer pour accéder aux hébergements réservés aux pèlerins dans la limite des places disponibles (souvent bon marché au regard du prix d'une chambre d'hôtel, avec un confort bien sûr différent). Il est tamponné chaque jour, aux étapes. Si vous dormez ailleurs, en gîte privé par exemple, vous pourrez aussi le faire tamponner, comme preuve de votre cheminement. Pour les collectionneurs les tampons sont également mis dans les bars, les mairies, les postes, etc. Chaque tampon présent sur votre Crédencial vous rappellera, sans une certaine nostalgie, telle ou telle étape.



Quelles que soient les conditions de marche et d'hébergement, **le pèlerin ne demande pas, il remercie !** Après quelques jours de marche le sens de l'essentiel se polit comme la pierre dans le torrent.

Maintenant vous avez une petite idée des pèlerins, n'hésitez pas à leur adresser un mot d'encouragement, leur proposer de l'eau par exemple. Les mots les plus fréquemment échangés par les pèlerins sont : **hola** (« bonjour »), **buen camino** (« bon chemin »), **ultraïa** (« encouragement à aller plus loin »)



## É T A T C I V I L

### NOUS ONT QUITTÉS

LE ROYET Ghislaine.....	27/12/2019
ROSINSKI Jean-Pierre.....	18/08/2019
JOUARD Bernard.....	18/08/2019
FARNAULT Fernand.....	11/11/2019
HONORÉ Félix.....	05/04/2020
CHARON Collette Épouse GROIGNO.....	21/07/2020
LÉAUTÉ Brigitte.....	01/09/2020
GUÉRIN Marcel.....	03/03/2020
PICKHARDT Wolfram.....	15/05/2020
KONG NDJEH Maurice.....	28/05/2020
LOUVET Sylvie Épouse DORMOY.....	03/06/2020

### NOUS ONT REJOINTS

MERFOUD Louise.....	21/12/2019
BILKIC Théa, Caroline, Sophie.....	26/12/2019
BALTHAZAR Maël.....	12/01/2020
MAURICE-PLACHINSKY Wilson.....	28/01/2020
BYTEBIER-ALLÉLY Jade.....	08/02/2020
AYHAN Aylin.....	23/02/2020
DULOT Morgan.....	06/03/2020
CELLOT-FRECHOU Marley.....	16/03/2020
CACAN Irem.....	10/10/2020
JOSSIN Mylann.....	20/10/2020
JUDAS Gabriel.....	23/10/2020

### SE SONT UNIS

RELMY-MADINSKA Séverin, Rosan Et KÉROUAZ Eloïse.....	29/02/2020
---	------------

LAGÜE Laury, Michel, Robert NOURY Aurélia, Camille.....	17/10/2020
--	------------

# > Bassins d'épandage dépollution réaménagement

Chacun de nous connaît les bassins d'épandage situés dans le prolongement du parc de Brières. Ces aménagements ont comme but de récupérer les eaux de pluie de la commune de Brières, ainsi que de la ZAE SUDESSOR, pour une infiltration locale, limitant de la sorte les rejets directement dans la rivière.

Malheureusement, nous avons constaté que les eaux de ruissellement des entreprises de cette Zone finissaient elles aussi dans ces bassins.

En effet, les résidus d'hydrocarbures ainsi que divers produits présents sur les parkings des sociétés étaient charriés eux aussi vers les bassins lors d'épisodes pluvieux.

Depuis de nombreuses années, la municipalité se bat afin de résoudre ce problème d'accumulation de polluants, sans vraiment trouver de solutions adaptées à la situation, mais surtout sans que la commune soit obligée de prendre en charge financièrement ces opérations de nettoyage et de réaménagement de ces espaces.

Aujourd'hui nous pouvons nous réjouir !

**TRAVAUX DE DÉPOLLUTION ET DE RÉHABILITATION  
DU BASSIN DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES  
ZAE SUDESSOR – BRIÈRES-LES-SCÉLLÉS**

**MAÎTRES D'OUVRAGE :**



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT  
ET DU RÉSEAU D'EAU  
STATION D'ÉPURATION  
ALLÉE DES PETITS PRÉS  
91150 MORIGNY-CHAMPIGNY  
TEL : 01 64 94 23 63



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ETAMPOIS  
SUD-ESSONNE  
76 RUE SAINT JACQUES  
91150 ETAMPES  
TEL : 01 69 32 58 00

**MAÎTRES D'OUVRE :**



CECOTECH INGÉNIERIE  
30 RUE DU CAMP ROMAIN  
91490 MILLY-LA-FORET  
TEL : 01 60 79 36 73



ALTER-BÂTIR PAYSAGE  
CAMILLE GUALENI PAYSAGISTE CONCEPTEUR  
11 RUE DE L'ESCAUT  
75019 PARIS  
TEL : 06 35 25 14 03

**SECURITE.SPL :**



G.M.V.  
25 RUE DE LA CROIX BOISSÉE  
91890 VIDELLES  
TEL : 06 33 33 02 61

**ENTREPRISES :**



Terideal (Mainotaine)  
4, BOULEVARD ARAGO  
91320 WISSOUS  
TEL : 01 69 81 18 00



WAME TP  
AVENUE DU CAPITAINE LAHETTE  
77260 LA FERTE SOUS JOUARRE  
TEL : 01 60 22 05 29



Terideal L'EDEN VERT  
62, GRANDE RUE  
78490 VICQ  
TEL : 01 34 57 05 70

**MONTANT DES TRAVAUX :**

LOT N°01 - TERRASSEMENTS / VRD / DEPOLLUTION / OUVRAGES TRAITEMENT : 395 630,10 € HT ( 474 756,12 € TTC )  
 LOT N°02 - ESPACES VERTS / MOBILIERS : 180 276,40 € HT ( 216 331,68 € TTC )

**DUREE DE REALISATION :** 4 MOIS



Ce dossier a enfin trouvé une solution rationnelle. Après de longues discussions et négociations, le Syndicat Intercommunal d'assainissement et du Réseau de l'Eau (SIARE) a décidé de prendre à sa charge la totalité des coûts engendrés par la dépollution et le réaménagement de ces bassins.

Comme vous avez pu le constater, des travaux ont débuté et vont s'étaler sur 4 mois.

Dans un premier temps, l'ensemble des végétaux vont être arrachés, ensuite les dépôts vaseux seront raclés et enlevés avant leurs traitements.

Enfin, les terres non souillées seront ré-étalées, pour créer un nouveau dispositif d'épandage.

Pour achever totalement l'opération, le terrain sera préparé pour recevoir une nouvelle végétation, ainsi que des aménagements paysager et clos limitant ainsi le risque de voir des dépôts sauvages s'y pratiquer.

Nous pourrons alors profiter de ce nouvel espace vert pour y faire des balades en toute quiétude.

Ce chantier est placé sous la maîtrise d'ouvrage du SIARE en collaboration avec la Communauté d'agglomération de l'Étampos sud Essonne.





# DON DE SANG À ÉTAMPES

LE 3<sup>E</sup> MERCREDI DE CHAQUE MOIS

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



Sur RDV : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



0 800 109 900 Service à appel  
gratuit



**TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?**

**OFFREZ une 2<sup>ème</sup> VIE à vos textiles, linges de maison et chaussures MÊME USÉS ou DÉCHIRÉS !**

**Comment bien trier ?**

Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES et SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.

**Ne pas déposer d'articles HUMIDES.**

**Où déposer ses TLC ?**

Dans un des **Points d'Apport Volontaire** portant ce logo →

Comment trouver le plus proche ? C'est simple, il suffit d'aller sur le site [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

**Pourquoi est-ce utile ?**

Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

**CELA PERMET :**

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits (chiffons, brosses, fils, vêtements de sport...)
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

**TEXTILE - LINGE - CHAUSSURE - ECO TLC**

\*TLC : Textiles, Linge et Chaussures Recyclables

## > Nouveau médecin



Face à la menace de la désertification médicale, la municipalité a engagé des actions concrètes visant à assurer la pérennité de l'offre de soins sur la commune et à poursuivre la mise en œuvre du projet de maison de santé pluri professionnelle sur le site de Brunehaut.

Il s'agit de projets importants car ils participent à la qualité de vie de Morigny-Champigny ainsi qu'à son attractivité au sein de notre territoire.

Pour ces raisons, la municipalité a favorisé et participé à l'installation d'un nouveau médecin dans la commune, ce qui va permettre aux Morignacois de bénéficier d'une nouvelle offre de soins de qualité et de proximité.

Installée depuis peu avec son conjoint à Morigny-Champigny, le Docteur Manige VELULA vous recevra sur rendez-vous au centre médical communal, situé au complexe sportif, avenue du Général de Gaulle.

**Vous pouvez joindre son secrétariat au**  
**01 69 26 27 54**  
**pour prendre RDV.**

Cette installation est l'aboutissement d'un projet de vie personnel et professionnel pour ce médecin généraliste qui exerce la médecine de famille depuis plus de 14 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne installation.

### HORAIRE D'OUVERTURE

**LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI**  
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**JEUDI** de 09h00 à 12h00

**SAMEDI** de 09h00 à 12h00

**ZOOM SUR MON DÉPARTEMENT**

**Cratères pour bénéficier de la Prime éco-logis 91 du Département**

**SANS CONDITION DE RESSOURCES**

Cette nouvelle aide s'adresse à tous les Essonnais. Pour en bénéficier, il faut :

- être propriétaire occupant (y compris associé SCI, usufruitier...)
- faire la demande en ligne (formulaire 1) avant tout démarrage des travaux
- engager des travaux dans sa résidence principale située en Essonne et achevée depuis plus de deux ans
- vouloir réaliser des travaux pour un montant minimum de 3 000€ HT
  - Isolation de toiture, des murs ou des planchers bas
  - Remplacement des menuiseries (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toiture, porte d'entrée, volets)
  - Eau chaude sanitaire / chauffage gaz
  - Énergies renouvelables : pompes à chaleur, solaire thermique, panneaux photovoltaïques, chauffage au bois
  - Dépense de la cuve à fioul
  - Appareils de régulation et de programmation du chauffage
  - Calorifugeage des installations
  - Ventilation (VMC simple flux, double flux, puit provençal...)
  - Dispositifs de récupération des eaux pluviales
- faire obligatoirement appel à une entreprise RGE\* pour la réalisation des travaux (pose des matériels et équipements)
  - La fourniture des matériels et équipements peut être établie par des entreprises non RGE, sous réserve que leur pose soit assurée par une entreprise RGE
  - \* Reconnu garant de l'environnement
- 2<sup>e</sup> demande complémentaire possible en 2020 ou 2021 dans la limite du montant maximum de la Prime éco-logis 91 soit 1800€\* maximum, hors bonus
  - \* Sauf remplacement des menuiseries : maximum 900€

Pour aller plus loin et faire sa demande en ligne : [primeecologis91.fr](http://primeecologis91.fr)

### L'ESSONNE INVENTE LA PRIME ÉCO-LOGIS 91 !

**Prime éco-logis 91**

Quel est le montant de la Prime éco-logis 91 ?

**Jusqu'à 3 800 €**

La Prime éco-logis 91 s'élève à 30 % du montant hors taxe des travaux (fourniture et main d'œuvre) pour un minimum de 3 000 € et un maximum de 6 000 € HT, soit une prime pouvant aller jusqu'à **1 800 €**.

À cela, s'ajoutent 3 bonus cumulables (soit jusqu'à 2 000 € par ménage et logement) :

- **bonus écologique de 500 €** pour l'usage d'isolants biosourcés ou recyclés, la végétalisation de la toiture après son isolation l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable (pompes à chaleur, chauffage au bois, panneaux solaires, volets avec motorisation solaire),
- **bonus « suppression du fioul » de 500 €** si remplacement d'une chaudière fioul par un autre mode de chauffage éligible (gaz, pompe à chaleur, chauffage solaire ou bois) et/ou dépose d'une cuve à fioul,
- **bonus « précarité énergétique » de 500 € ou 1000 €** pour les ménages aux ressources modestes\* ou très modestes\*.

\* Plafonds de ressources Anah

Si vous choisissez de **remplacer uniquement vos menuiseries** (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toiture, porte d'entrée, volets), la Prime éco-logis 91 est forfaitaire : **900 €** à condition d'engager un minimum de 3 000 € HT de travaux.

Pour info : est éligible le remplacement des fenêtres déjà en double vitrage...

Soit une aide départementale comprise entre 900 € et **3 800 €** en incluant les bonus écologiques.

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h  
0 800 730 991



